

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MONTMAGNY

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Montmagny, tenue à l'hôtel de ville, le lundi 5 octobre 2020, à 17h30.

La séance a été tenue sans public compte tenu de la pandémie COVID-19. Tous les élus siégeaient en personne selon les règles de distanciation sociale en vigueur. La séance sera mise sur le site Internet pour rediffusion.

**Présences :** Bernard Boulet, conseiller  
Sylvie Boulet, conseillère  
Jessy Croteau, conseiller  
Yves Gendreau, conseiller  
Rémy Langevin, maire  
Marc Langlois, conseiller  
Félix Michaud  
Gaston Morin, conseiller  
Karine Simard

1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 5 octobre 2020

2020-339

Il est proposé par Mme Sylvie Boulet

Appuyé par M. Gaston Morin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 5 octobre 2020 tel que présenté.

2 Nomination des membres du Conseil municipal sur les différents comités de la Ville

2020-340

Il est proposé par M. Yves Gendreau

Appuyé par Mme Sylvie Boulet

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'abroger les résolutions 2017-426 et 2019-173. De nommer, à compter de la présente résolution, les membres du Conseil municipal suivants comme représentants de la Ville de Montmagny sur les comités ou organismes partenaires ci-après énumérés :

Membres du conseil	Comités
M. Rémy Langevin Maire	- Comité de finances et infrastructures - Comité des ressources humaines - Comité de police - Comité de gestion de l'entente intermunicipale avec Cap-Saint-Ignace en matière de protection contre les incendies - Comité de relations de travail, cols blancs et cols bleus - Comité de sécurité civile et incendie - Comité consultatif de développement touristique - Comité de sécurité publique de la MRC de Montmagny - Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny - MRC de Montmagny
M. Gaston Morin Conseiller du district 1	- Comité de sécurité civile et incendie - Comité de police - Corporation Camping Pointe-aux-Oies - Office d'habitation de la Région de Montmagny - Comité consultatif d'embellissement

Membres du conseil	Comités
M. Jessy Croteau Conseiller du district 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité consultatif d'urbanisme</li> <li>- Comité d'aménagement du territoire</li> <li>- Comité des finances et des infrastructures</li> <li>- Comité des ressources humaines</li> <li>- Société de développement économique de Montmagny</li> <li>- Société d'histoire de Montmagny</li> </ul>
M. Yves Gendreau Conseiller du district 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité consultatif régional de la traverse de l'Isle-aux-Grues</li> <li>- Carrefour mondial de l'accordéon</li> <li>- Les Arts de la scène de Montmagny</li> <li>- Corporation de la bibliothèque de Montmagny</li> <li>- Comité de santé et sécurité au travail - cols bleus</li> <li>- Comité de santé et sécurité au travail - cols blancs</li> <li>- Comité de santé et sécurité au travail des pompiers</li> </ul>
M. Bernard Boulet Conseiller du district 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité de sécurité civile et incendie</li> <li>- Comité des ressources humaines</li> <li>- Comité des finances et des infrastructures</li> <li>- Festival de l'Oie Blanche</li> <li>- Fondation pour la préservation de la faune et de la culture</li> <li>- Société de développement économique de Montmagny</li> </ul>
Mme Sylvie Boulet Conseillère du district 5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité consultatif de la culture</li> <li>- Comité consultatif de la famille et des aînés</li> <li>- Corporation de la bibliothèque municipale de Montmagny</li> <li>- Office d'habitation de la Région de Montmagny</li> <li>- Transbelimont</li> <li>- Comité d'admissibilité de Transbelimont</li> <li>- Transport collectif de la MRC de Montmagny</li> <li>- Comité de revitalisation du centre-ville</li> </ul>
M. Marc Langlois Conseiller du district 6	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité consultatif en développement touristique</li> <li>- Comité de la caisse de retraite des employés de la Ville de Montmagny</li> <li>- Comité consultatif d'urbanisme</li> <li>- Comité d'aménagement du territoire</li> <li>- Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny</li> <li>- Recyclages des matières compostables (2020-2021)</li> </ul>

De transmettre copie de la présente résolution à chacun des membres du Conseil municipal et aux employés cadres de la Ville de Montmagny de même qu'aux différents comités ou organismes partenaires concernés.

3 Abrogation de la résolution 2020-044 - Nomination d'un maire suppléant et d'un substitut du maire à la MRC de Montmagny

2020-341

Il est proposé par M. Marc Langlois

Appuyé par M. Jessy Croteau

Pour : M. Gaston Morin  
M. Jessy Croteau  
M. Bernard Boulet  
M. Mme Sylvie Boulet  
M. Marc Langlois

Contre : M. Yves Gendreau

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ

De nommer M. Bernard Boulet, conseiller municipal du district numéro 4, maire suppléant à la Ville de Montmagny, pour la période commençant le 6 octobre 2020, et ce, jusqu'aux prochaines élections municipale prévues à l'automne 2021.

De nommer également M. Bernard Boulet à titre de substitut du maire de la Ville de Montmagny à la MRC de Montmagny pour la même période.

D'autoriser le maire, M. Rémy Langevin, ou le maire suppléant, M. Bernard Boulet, avec le trésorier, M. André Lévesque, ou à défaut, avec l'assistant-trésorier, M. Pierre Doucet, à signer conjointement, par signature manuscrite ou électronique, tout chèque ou mandat pour le paiement d'argent, à payer ou à recevoir toute somme d'argent et en donner quittance.

D'autoriser le trésorier, M. André Lévesque, ou à défaut, l'assistant-trésorier, M. Pierre Doucet, ou la technicienne en administration, Mme Danielle Hudon, à négocier au nom de la Ville de Montmagny, ou déposer ou transférer à ladite institution financière, mais pour être portée au crédit seulement du compte de la Ville de Montmagny, tout chèque ou mandat au nom de la Ville de Montmagny, par voie de timbres apposés ou autrement, et aura pleine validité; aussi de temps à autre, arranger, régler, balancer et certifier tous les livres et états de comptes entre la Ville de Montmagny et l'institution financière. Le trésorier ou à défaut, l'assistant-trésorier ou la technicienne en administration, sont autorisés à recevoir tout chèque ou mandat chargé au compte, à signer la formule de l'institution financière reconnaissant l'exactitude du compte et à en donner quittance pour autant.

D'autoriser en conséquence le paiement des différentes dépenses assumées par M. Boulet et liées à sa participation à diverses rencontres ou activités alors qu'il agit à titre de maire suppléant ou de substitut du maire de la Ville de Montmagny à la MRC de Montmagny, le tout conformément au Règlement numéro 891 établissant un tarif applicable aux gestes posés pour le compte de la municipalité au Québec et prévoyant les modalités de remboursement des dépenses des élus et des employés et ses amendements.

D'abroger la résolution numéro 2020-044.

De transmettre copie de la présente résolution à M. Bernard Boulet, à la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny, à la MRC de Montmagny de même qu'au Service des finances, de l'approvisionnement et des technologies de l'information et à l'adjointe à la mairie de la Ville de Montmagny.

#### 4 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été transmise par écrit avant la séance du conseil.

#### 5 Levée de la séance

2020-342

Il est proposé par M. Jessy Croteau

Appuyé par M. Gaston Morin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'approuver la levée de la séance ordinaire du 5 octobre 2020, à 17 h 36.

  
GREFFIÈRE

  
MAIRE

APPROUVÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 OCTOBRE 2020.

MAIRE



